la cgt Ardèche

UNIR AGIR

SITE DE DEPOT P4 LA POSTE DISPENSE DE TIMBRAGE

Journal de l'U.D C.G.T de l'Ardèche

N° 209 – ÉTÉ 2026

90 ans du FRONT POPULAIRE

LUTTES :

Edito – Elections Fonction Publique – Candidatez et votez !Augmentation du timbre, baisse livret A, recul du service public

VIE SYNDICALE :

INDECOSA-CGT une association qui grandit, se renforce et s'organise – La vie de nos ULs, structures et syndicats Retour du 54e Congrès Confédéral de Tours – Vencorex dans toutes les têtes : Aux assises du made in France, les pistes de la CGT

« Encore une idée de génie … » – Grands-parents en colère – Les luttes s'intensifient en Ardèche

CULTURE :

IHS-CGT : Les débuts du réseau téléphonique dans la région de Privas – Étude sur les communards ardéchois condamnés nés en Ardèche – Lectures

SOMMAIRE n° 208

Luttes / 1 – 6

- Édito
- Elections Fonction Publique Candidatez et votez !
- Augmentation du timbre, baisse livret A, recul du service public
- « Encore une idée de génie … »
- Grands-parents en colère
- Les luttes s'intensifient en Ardèche

Vie Syndicale / 7 – 9

- INDECOSA-CGT une association qui grandit, se renforce et s'organise
- La vie de nos ULs, structures et syndicats
- Retour du 54e Congrès Confédéral de Tours
- Vencorex dans toutes les têtes : Aux assises du made in France, les pistes de la CGT pour lutter contre l'hémorragie industrielle

Culture / 10 – 11

- I.H.S C.G.T
- Les débuts du réseau téléphonique dans la région de Privas
- Étude sur les communards ardéchois condamnés nés en Ardèche
- Lectures

illustration tirée du journal Tout le pouvoir aux travailleurs du 1er mai 1976

Édito Le Front Populaire à 90 ans !

■ Les années 1934 à 1936 constituent une période charnière qui marque les prémices du front populaire. Ce mouvement unitaire s'est construit en réaction à la montée du fascisme, sur la base solide d'une gauche rassemblée autour d'un « programme commun ». À l'avant-poste de cet embrasement unitaire : la CGT.

Le 3 mai 1936, **le Front Populaire**, une « vraie » coalition des forces de gauche constituée du parti radical de gauche, de la section française de l'internationale ouvrière (SFIO) et du parti communiste, remportait les élections législatives en France. Dans son sillage, un large mouvement de grève était lancé entrainant l'instauration d'importantes réformes sociales. **90 ans plus tard,** cette victoire reste une des références majeures de la gauche, de la gauche progressiste et humaniste.

Aujourd'hui devant toutes ces petites magouilles politiciennes et alors que les fractures sociales se creusent et que les droits des travailleur·ses sont mis à rude épreuve, ce mouvement n'est plus une simple image d'Epinal, c'est une boussole.

La gauche unie de l'époque, sous l'impulsion de Léon Blum, a prouvé alors qu'exercer le pouvoir n'était pas synonyme de renoncement. La classe ouvrière faisait valoir ses nouveaux droits juste retour du travail qu'elle fournissait au quotidien, et devant un patronat préférant « Adolf HITLER à Léon BLUM ».

La semaine de 40h et les deux premières semaines de congés payés qui représentent alors une avancée historique arrachée grâce aux manifestations massives et à la pression syndicale, car cette mesure ne figurait pas dans le programme du front populaire, et c'est la pression populaire portée par les syndicats et les grèves avec occupation d'usines qui a contraint le gouvernement à l'inscrire dans **les accords de Matignon de juin 1936.**

Les conventions collectives et **l'obligation de négociation** garantissant ainsi les droits pour tous les travailleur·ses.

Le délégué du personnel : le droit à un délégué·e du personnel permettant aux travailleur·ses de s'exprimer et de défendre leurs intérêts.

Ces réformes ont été un tournant dans l'histoire sociale française, offrant aux travailleur·ses **des droits et des libertés** qui leurs étaient auparavant déficitaires. Le front populaire a ainsi joué un rôle clé dans **la lutte pour la justice sociale et la dignité des travailleur·ses.** Pour autant, les grandes **oubliées de cette période de conquêtes sociales, seront les femmes** qui nourrissaient l'espoir d'une société plus égalitaire. Mais les atermoiements des responsables politiques et syndicaux ont freiné les avancées de leurs droits. Il faudra attendre la fin de la seconde guerre mondiale pour que les choses bougent vraiment. De même, l'arrivée au pouvoir du Front Populaire a suscité de grandes attentes en Algérie, en Indochine et à travers toutes les colonies françaises. Même s'il a un peu desserré leur étau, **le gouvernement Blum n'a pas permis, ni essayé, de remettre en cause l'ordre colonial établi.**

Au regard du contexte historique, des différences et des similitudes apparaissent entre la France de 1936 et la France d'aujourd'hui : **la principale analogie** est, à n'en pas douter, la poussée exponentielle des forces brunes par **une force politique d'extrême droite qui surfe sur une situation sociale difficile.**

Journal Trimestriel de l'Union Départementale des syndicats CGT de l'Ardèche
UD CGT 07 25 Avenue de la Gare 07000 PRIVAS **Tél. :** 04 75 66 76 66 **mail :** ud07@cgtardeche.org
udcgt07.wordpress.com **facebook**.com/LA.CGT.07.COMMUNIQUE **twitter**.com/cgt_07
Directeur de publication : Sébastien NICOLAS UD CGT 07 **Imprimerie** Cévenole Coux **CPPAP** 0625 S 06538 **ISSN** 0248-6733

Élections Fonction Publique : Candidatez et votez CGT !

■ Les élections professionnelles de l'ensemble des agent·es des trois versants de la fonction publique auront lieu du 3 au 10 décembre 2026. Pour toute la CGT, ces élections représentent un enjeu de première importance. La campagne des élections de la fonction publique fait partie de nos priorités. À cette occasion, près de 6 millions d'agent·es sont appelé·es à voter.

C'est un enjeu sans précédent

Avec 20,8% des suffrages, **la CGT est la première organisation syndicale du public.** Lors du précédent scrutin de 2022, 448 200 agent·es ont porté leur suffrage sur **la CGT**. C'est près de 500 000 voix qui s'ajoutent au 1 million de voix CGT issues des élections dans le privé (CSE et TPE). Ainsi en une semaine de scrutin se joue **1/3 de l'audience de la CGT.** Il faut bien entendu mesurer l'enjeu que ce scrutin représente en termes **de droits et moyens syndicaux pour la CGT.**

Santé, éducation, justice, territoires, développement, transports… Les services publics sont le bien commun de toute la population, essentiels au bon fonctionnement de notre société.

Pourtant, ils subissent depuis des décennies des cures d'austérité successives de plus en plus violentes. Attal, Bayrou, Lecornu… Peu importe le nom accolé au budget : l'objectif est toujours **de faire des économies sur le dos des services publics,** au détriment de leurs agent·es et de leurs usager·es.

Chaque jour, ce sont les agent·es publics qui font vivre les valeurs de la fonction publique alors que l'austérité budgétaire la fragilise, mettant nos services publics à l'os. La logique du chiffre, du coût et de la performance abîme les missions de service public, nourrit la perte de sens et accroît la souffrance au travail. À travers celles des personnels, ce sont les intérêts des usager·es qui sont mis à mal, c'est la république sociale et démocratique qui est attaquée, **au profit du capital et de l'extrême droite.**

Face à cela, **le vote CGT** doit permettre d'incarner une voix forte pour à la fois **améliorer les conditions de vie** des agent·es et porter l'exigence d'une fonction publique au service du progrès social et de toute la société.

Une campagne confédérale pour gagner ces élections a été organisée autour de trois objectifs : une campagne de sensibilisation, une campagne de renforcement et une campagne mobilisation électorale. Actuellement nous mettons le focus sur le renforcement, nous sommes dans le moment de constitution des listes.

Camarades, vous l'aurez compris, cette campagne des élections des trois versants de la fonction publique **c'est l'affaire de toutes et tous,** il faut la construire et la renforcer en proposant l'adhésion autour de soi, en appelant nos connaissances et les agent·es de la fonction publique autour de nous à **participer à la campagne des élections de la fonction publique en se portant candidat-es et en faisant voter CGT.**

Il nous faut gagner une forte participation électorale et le plus haut niveau possible pour **le vote CGT** afin de progresser et conforter notre première place en tant qu'organisation représentative des personnels dans les trois versants constitutifs de la Fonction publique .

Camarades, toutes et tous ensemble, nous devons trouver des candidats et faire voter CGT.

Elections professionnelles Fonction Publique : du 3 au 10 décembre 2026

Ces élections désignent les représentant·es du personnel dans toutes les instances de dialogue social pour les prochaines années. Elles déterminent qui pourra défendre les agent·es sur les questions essentielles : salaires, conditions de travail, effectifs, carrières, retraites, protection sociale et défense du service public. Plus la CGT obtient de voix, plus elle dispose de moyens pour agir concrètement et porter les revendications des personnels.

En novembre, tu recevras par courrier tes identifiants, mots de passe et une notice explicative. Conserve soigneusement ces documents. Selon ton versant de la fonction publique, tu peux recevoir **plusieurs identifiants** correspondant à plusieurs scrutins distincts (CSA, CAP, CCP, CSE…). Il est indispensable de participer à **tous les votes** pour que la CGT soit pleinement représentée dans chaque instance.

Je vote CGT en décembre 2026

Comment voter ?

Connecte-toi sur la plateforme officielle indiquée dans ton courrier

Saisis ton identifiant et ton mot de passe

Sélectionne la liste **CGT.** Clique sur **« Je valide mon vote »**

Le vote est accessible 24h/24 du 3 au 10 décembre, depuis un ordinateur, un téléphone ou une tablette. Répète l'opération pour chaque scrutin reçu.

Identifiants perdus ou problème technique ? Contacte ton équipe CGT ou l'assistance de ton administration sans attendre.

Augmentation du timbre, baisse du livret A, recul du service Public

■ Le financement du service public postal continue de peser sur les seuls usagers, qui ont vu à nouveau la facture grimper en début d'année 2026 à hauteur de +7,4% d'augmentation en moyenne pour les envois du service universel. La CGT dénonce cette situation et défend un juste financement des missions de service public.

Dans le langage feutré de La Poste, il s'agit d'un simple **« ajustement tarifaire »**. Mais cet « ajustement » revient chaque année. L'argument de la pérennité du service public est utilisé pour justifier les hausses, alors même que le service rendu se dégrade de plus en plus : La Poste fait le choix de réduire, voire de détruire le service tout en augmentant les tarifs.

Ce cercle vicieux est absurde : La Poste anticipe une baisse de la demande, ajuste l'offre, relève les prix… Ce qui accélère la chute de la fréquentation. C'est aussi ignorer les besoins croissants de celles et ceux que la numérisation exclut, et qui ont besoin d'un service physique, humain et accessible. C'est aussi participer au tout « numérique » voulu par le capital en lieu et place de l'humain.

Que dire des **augmentations tarifaires** de ces dernières années, mises en rapport avec **les revalorisations salariales péniblement concédées** pour les postier·es. Manifestement, les indices pour leur c0alcul ne semblent pas les mêmes. L'entreprise, afin de justifier la prochaine augmentation tarifaire, dit à qui veut l'entendre que la qualité, ça se paie.

Opacité et absence de contreparties : à la Poste aussi les aides publiques posent question

Si **la CGT défend un juste financement des missions de services public,** celui-ci doit intégrer un réel débat parlementaire. Or la récente déclassification législative du service public postal va à l'encontre de ce besoin de transparence.

Le gouvernement a reconduit La Poste en janvier dernier comme prestataire du service universel postal pour une durée de 10 ans par deux décrets alors que jusqu'à présent la loi garantissait un minimum de débat démocratique notamment dans l'hémicycle. C'est un glissement grave, qui ouvre la voie à **une gouvernance opaque du service public postal**. Cette déclassification législative, dictée par une stratégie financière, prive les citoyen·es, les élu·es et les organisations syndicales d'un débat sur un service public essentiel : **le droit à la communication pour toutes et tous.**

Pour autant, on ne peut pas dire que l'entreprise se porte mal au regard des résultats financiers : pour exemple, **l'année 2024** a vu un **chiffre d'affaires de 34.6 milliards** d'euros pour **un résultat net de 1.410 milliard** d'euros et le 1er semestre 2025 voyait une augmentation de ces chiffres de 31%. La Poste a perçu pendant des années quelques milliards d'euros de CICE, donc des aides publiques issues de nos impôts, et qu'aujourd'hui encore elle bénéficie d'exonérations de cotisations et d'avantages fiscaux. La Poste bénéficie toutes ces aides et exonérations sans aucune exigence sociale ou territoriale de la part de ses deux actionnaires publics, la caisse des dépôts et consignations et l'État : pourtant le constat est alarmant d'un point de vue social et du service public.

Depuis 2020, ce sont **des dizaines de milliers d'emplois qui ont été supprimés**. Les fermetures de bureaux se poursuivent, ces suppressions entrainent avec elle éloignement des lieux de travail pour le personnel, mais aussi pour les usager·es pour accéder à un service public de la communication ou bancaire. Dans le même temps et notamment en milieu rural, les boites jaunes de relevage disparaissent du paysage postal les unes après les autres, les conditions de travail des postières et des postiers se dégradent, et dans cet environnement, les usager·es sont mis·es devant le fait accompli.

La CGT dénonce cette stratégie destructrice d'emplois, de conditions de travail, de casse du service public postal et de mise à contribution des usager·es, via le prix du timbre en constante augmentation, pour une logique capitaliste court-termisme, au seul bénéfice de la finance.

La CGT, les usager·es, les salarié·es doivent véritablement se mobiliser afin d'obtenir des conditions de travail dignes et porteuses de développements et de voir partout les services publics de la communication et du service bancaire à la hauteur des attentes de la population.

« Encore une idée de génie … »

■ Celle de la réouverture des maisons closes. Telle est la proposition de Jean-Philippe Tanguy, député Rassemblement National (RN) de la Somme. Il présente cela comme une solution miracle pour sécuriser les prostituées. Faisant croire qu'il s'intéresse aux conditions de vie de ces personnes, il propose tout simplement la réouverture des « *bordels* ».

M. le député ferait bien de se replonger dans les livres d'histoire. C'est la loi du 3 avril 1803 qui donne une existence légale à ces « *maisons de débauche* ». La morale est préservée car les prostituées sont cachées derrière des portes closes. Sur ordre du consul Napoléon, le préfet de police de Paris prescrit l'organisation officielle des maisons dites de plaisir en 1804. Les filles et les maisons sont contrôlées par la Brigade des mœurs.

Il faut attendre le 13 avril 1946 pour que la loi dite **Marthe Richard** mette fin aux « *maisons closes* » ou « *maisons de tolérance* ». **Marthe Richard** est conseillère dans le 4e arrondissement de Paris lorsqu'elle dépose son projet pour la fermeture des maisons closes devant le Conseil municipal de Paris. Son discours lui permet également de rappeler que le milieu de la prostitution s'est compromis avec l'Occupant pendant la guerre.

Au moment de leur fermeture, environ 1 500 maisons closes étaient encore répertoriées en France dont 177 à Paris.

Pour Jean-Philippe Tanguy, tout se passera bien, à condition que ces maisons closes soient tenues directement par les prostituées. Adieu le proxénétisme et les proxénètes et vive les bordels sous la forme de coopérative !

Cette initiative réactionnaire constitue une régression sociale et idéologique majeure. Face à ce projet, **la CGT défend le modèle abolitionniste** porté par la loi de 2016 qui est d'ailleurs critiquée par le député RN. Pour lui, celle-ci a poussé la prostitution dans la clandestinité.

Pourtant, le problème n'est pas cette loi qui combat la violence inhérente au système prostitutionnel, mais son application. Là aussi, comme dans d'autres services publics, le manque criant de moyens alloués par les pouvoirs publics torpille l'action des associations et des femmes qu'elles défendent et représentent.

La CGT ne transige pas sur les principes d'égalité, de dignité et d'émancipation. Elle exige que le gouvernement condamne sans ambiguïté ce projet.

Il faut débloquer les financements nécessaires pour les associations d'accompagnement, refuser toute légalisation ou réglementation de la prostitution, quel que soit le modèle proposé. Seule la mise en œuvre d'une politique sociale ambitieuse permettra de lutter contre le proxénétisme à l'encontre des femmes et des jeunes filles.

Loïc Saint-Jalmes

Source :

Bordel : https://fr.wikipedia.org/wiki/Bordel

Loi Marthe Richard : https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_Marthe_Richard

Marthe Richard, personnage aux multiples facettes et très controversée : https://fr.wikipedia.org/wiki/Marthe_Richard

NB : Loi du 13 avril 2016 : cette loi renforce la lutte contre le système prostitutionnel et l'accompagnement des personnes prostituées.

« Grands-parents en colère »

■ Eugène est né le 7 décembre 2025. Comme tous les grands-parents nous aurions dû être simplement fous de joie. Mais Eugène est venu au monde au bout de seulement 28 semaines de grossesse, 3 mois avant terme.

Ce petit bonhomme, grand prématuré, a eu la chance d'être pris en charge par le service de Pédiatrie Néonatale du Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes, en réanimation, en soins intensifs puis en néonatalité.

Pendant 38 jours, il a été raccordé à toute une série de machines, surveillé, soigné, 24h sur 24, par une équipe multidisciplinaire formidable. Dévoué·es, aimables, rassurant·es, à l'écoute, les soignant·es ont soutenu aussi bien le bébé que les parents angoissé·es et exténué·es.

Hier, il a quitté Carémeau pour l'hôpital d'Alès où une autre équipe a pris le relais.

Grâce à eux, Eugène va pouvoir continuer son développement et, dans quelques semaines, découvrir sa maison.

Nous sommes tellement heureux·ses, nous leur sommes tellement reconnaissant·es.

VIVE LE SERVICE PUBLIC DES HÔPITAUX !

Nous sommes tellement chanceux, en France, d'avoir un service de cette qualité.

Mais, en même temps, nous sommes en colère. En colère contre ce gouvernement qui fait la guerre aux malades, aux services publics, aux travailleuses et travailleurs, aux pauvres, aux associations, …

En colère contre ce gouvernement qui s'est donné pour mission de finir de détruire ce qui reste des services publics et en particulier dans le domaine de la santé.

Et pourtant, il y aurait tant à faire, à commencer par augmenter les moyens financiers alloués aux hôpitaux publics dans le cadre du Projet de loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS).

Malheureusement, ce n'est pas le cas. Ce PLFSS 2026 est désastreux. Il continue, et même accélère, la détérioration de notre système de sécurité sociale et de notre système de santé.

La CGT a formulé plusieurs propositions pour répondre aux urgences de réorganisation du système hospitalier public. Ces propositions visent à **protéger la santé publique** et à **garantir un accès équitable aux soins pour tous.**

La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat !

Loïc Saint-Jalmes

Source :

PLFSS 2026 – Décryptage par la CGT :

https://orgasociaux.cgt.fr/mediatheque/plfss-2026-decryptage/

Les luttes s'intensifient en Ardèche ...

■ EHPAD, ITEP, industrie, services publics, libertés syndicales : en Ardèche, les salarié·es ne se résignent pas. Partout où les conditions de travail se dégradent, où la direction méprise les revendications, où le patronat fait la sourde oreille, la CGT organise, soutient et riposte. Retour sur des mobilisations qui montrent que la combativité de notre territoire est intacte, et que face à l'offensive patronale et gouvernementale, la résistance est collective.

STS Composites :

À Saint-Désirat, **les débrayages se multiplient** sans réponse de la direction. Pour **José Llopis, délégué CGT,** aucune visibilité sur les commandes après 2028-2029 et aucun investissement depuis le rachat par Adler Pelzer Group en 2021 : l'outil industriel se détériore. Le CSSCT alerte sur la hausse des accidents et maladies professionnelles, l'épuisement et les démissions non remplacées. **La CGT revendique** la pérennisation des emplois, des investissements, de meilleures conditions de travail et une réelle prime de partage de la valeur.

Iveco Bus Annonay :

Chaque année, les mêmes mesurettes, sans anticipation face au dérèglement climatique. **La CGT Iveco Bus revendique** air pulsé, extracteurs d'air, fontaines à eau suffisantes, rénovation d'une usine devenue passoire thermique, horaires aménagés, pauses supplémentaires et maintien des jours de repos.

Après avoir imposé les repos en plein hiver, la direction privilégie une fois de plus la production à la santé des salarié·es : malaises, épuisement, calvaire au quotidien. **La CGT appelle à la grève jusqu'au vendredi 24 juillet** inclus, en horaire libre. Nous ne sommes pas des robots.

EHPAD Mon Foyer (Annonay) :

l'épuisement ne se cache plus **80% des salarié·es de l'EHPAD Mon Foyer en grève** à Annonay. Le mot des grévistes est sans appel : « nos corps lâchent ». Les salarié·es réclament **des moyens face à l'épuisement et aux difficultés quotidiennes.** Après le mouvement, la direction a dû réaffirmer son engagement.

DITEP Pont d'Ucel :

Les salarié·es du **DITEP de Pont d'Ucel en grève** pour dénoncer salaires indécents, postes non remplacés et conditions de travail épuisantes. Dernière provocation en date : la suppression envisagée de la prise en charge des 3 jours de carence, sanction financière pour des professionnel·les déjà à bout.

Ces salarié·es accompagnent chaque jour des enfants et des jeunes en grande difficulté psychique et sociale.

Précariser les équipes, c'est directement dégrader leur prise en charge. **Défendre les salarié·es, c'est défendre les enfants.**

1er mai :

Dans un contexte de course aux armements et de budgets militaires explosifs **au détriment des services publics**, le 1er mai 2026 a rassemblé les travailleuses et travailleurs de tout le territoire : Aubenas **500**, Annonay **500**, Privas **200**, Le Cheylard **60**. Face à l'économie de guerre de Macron, au Médef qui prépare ses troupes à la guerre, aux classes défense dans les écoles, la réponse du mouvement ouvrier reste celle de Jaurès : l'union internationale des travailleurs contre les guerres de leurs maîtres.

Pas un centime, pas une arme, pas une vie pour la guerre.

1er mai :

Face à une proposition de loi voulant ouvrir le travail le 1er mai, l'UD CGT 07 a chiffré l'attaque : 95 000 salarié·es ardéchois·es, un salaire moyen de 2 220 euros mensuels, soit 74 euros par jour travaillé. Au total, plus de 7 millions d'euros qui seraient arrachés aux travailleurs au profit du patronat, l a CGT appelle à rejeter ce texte et à défendre le 1er mai comme une conquête sociale.

Répression syndicale :

Gwendoline Payen, Secrétaire Générale de la **CGT UL Aubenas**, a été **convoquée à la gendarmerie** de Villeneuve-de-Berg le 24 juin suite à une diffusion de tracts.

L'UD CGT 07 a appelé au rassemblement devant la brigade pour affirmer la solidarité collective. Le message est clair : **toucher à une militante de la CGT, c'est s'en prendre à toute la CGT.** La CGT continuera à défendre les libertés syndicales, le droit de s'organiser, de s'exprimer et de lutter. **La CGT ne se laissera pas faire.**

Privas :

À l'occasion de la Journée mondiale des réfugié·es, **150 personnes** ont manifesté le 20 juin à Privas à l'appel du Collectif contre le racisme. Dans la rue, **refus du racisme, de l'islamophobie et de toutes les discriminations.** Face à la progression de l'extrême droite, une seule réponse : la solidarité entre tous les travailleurs, avec ou sans papiers. Unis, solidaires et antifascistes, nous continuerons à faire reculer le racisme sous toutes ses formes.

INDECOSA
une association
se renfo

Depuis plusieurs mois, **INDECOSA-CGT Ardèche** connaît un développement important. Grâce à l'engagement de ses militant·es, l'association renforce son implantation sur l'ensemble du département en multipliant les permanences de proximité et en développant l'accompagnement des consommateur·trices, des locataires et des usager·es confronté·es à des litiges du quotidien.

Cette montée en puissance s'accompagne d'une structuration de notre activité afin de répondre toujours plus efficacement aux besoins : défense des locataires, litiges avec les bailleurs, opérateurs de téléphonie, fournisseurs d'énergie, commerçants, artisans, services publics ou organismes sociaux.

L'un des temps forts des prochains mois sera la **préparation des élections des représentant·es des locataires** dans les organismes HLM. Ces élections constituent un enjeu essentiel pour faire entendre la voix des locataires, défendre le droit à un logement de qualité, lutter contre les hausses de loyers, les charges abusives et obtenir un véritable service public du logement social. **L'INDECOSA-CGT** sera pleinement mobilisée pour préparer cette échéance, renforcer son réseau de militant·es et porter les revendications des locataires dans tout le département.

Contact : 06 82 58 68 89 / 04 75 66 76 66

indecosacgt07@gmail.com
Facebook : Indecosa CGT Ardèche

A-CGT 07 : qui grandit, orce et s'organise

- **Rosières (Salle polyvalente) :** 1er mardi du mois, 17h-19h
- **Aubenas (Maison des syndicats) :** 2e et 4e mardi du mois, 14h-16h
- **Aubenas (CSC « Le Palabre ») :** 4e mardi du mois, 10h-12h
- **Vals les Bains (Les Justets HLM) :** 2e samedi du mois, 10h-12h
- **Aubenas (UL CGT « les Oliviers ») :** Samedi tous les 15j (semaines paires), 14h-16h30
- **Annonay (UL CGT Cité de Bernaudin) :** 1er mardi du mois, 14h-17h
- **Villeneuve de Berg (CSC « la Pinède ») :** 2e mardi du mois, 10h-12h
- **La Voulte (UL CGT - 5 Rue Gl Voyron) :** 4e vendredi du mois, 9h -11h
- **Privas (UD CGT - Sur RDV au 04 75 66 76 66) :** Du lundi au vendredi, 9h-12h / 14h-16h

La vie de nos ULs, structures et syndicats...

■ La CGT n'est pas seulement une organisation qui lutte : elle vit, se réunit, débat, se forme et transmet. Assemblées générales, congrès, échanges internationaux, travail de mémoire, défense des consommateurs et des locataires : autant de moments qui font la réalité quotidienne du syndicalisme de classe en Ardèche. Ce sont ces moments, souvent invisibles de l'extérieur, qui construisent le rapport de force de demain.

USDSAS CGT 07 :

Le congrès du 26 mars à Saint-Jean-le-Centenier a renouvelé la Commission Exécutive de **l'USDSAS CGT 07**. Flora Molin a été élue Secrétaire Générale. Une nouvelle équipe pour un nouveau mandat. **SG** MOLIN flora **; Secrétaire Adjoint** MORETTO Emmanuel ; **Resp. Pol. Financière** LOYRON Lorraine ; **Resp. Pol. Financière Adj.** IZABELLE CAROL ; **Resp. juridique FPH** HASTEY Brice ; **Resp. juridique FPH sect. Privé** DEVAL Loic ; **Resp. QVS et communication** GRASSOT Stéphane ; **Resp. QVS et communication** VIGOUROUX Laurent.

Hôpital Claude Dejean (Villeneuve-de-Berg) :

AG du 29 janvier. Bilan financier validé à l'unanimité. Côté victoires collectives : un plan de stagiarisation obtenu après des années d'absence, le remboursement des repas en formation sauvé face à une directive de l'ANFH, un encadrement strict de la valeur professionnelle. **Cap maintenant sur les élections professionnelles de décembre :** tracts, comptes rendus CSE/F3SCT, réseaux sociaux, présence de terrain.

UL Le Teil :

30 camarades réuni·es pour l'Assemblée Générale de l'UL Le Teil, qui a permis de revenir sur le 54ème congrès confédéral mais aussi de **préparer le congrès de l'UL, prévu début 2027**. Le travail de reconstruction avance : des tournées de visites des syndicats sont organisées pour renouer les liens avec nos bases et les faire revenir à l'interpro, ainsi que des tournées sur les sites où la CGT n'a pas encore de syndicat implanté. **Dès la rentrée prochaine, une permanence d'accueil syndical et juridique sera de nouveau mise en place à l'UL.** Une dynamique militante qui se reconstruit pas à pas. Trois salles de l'UL portent les noms de René Moulin, Ginette Pascal et Christian Jacques, **pour que les disparus restent présents dans nos luttes.**

UL Aubenas :

Le 31 mai, l'UL CGT Aubenas et l'IHS-CGT 07 ont projeté « *Mes sept pères* », documentaire sur les sept frères paysans et communistes fusillés par les fascistes italiens.

L'UL Aubenas est signataire de l'appel VISA antifasciste du 21 mai : l'antifascisme n'est pas un souvenir, c'est une nécessité.

UL CGT Annonay :

Une cinquantaine de camarades réuni·es à Vion pour le repas festif organisé par l'UL CGT Annonay, sur le terrain du CSE d'Iveco, au bord du fleuve. Un moment de convivialité et de vie militante qui renforce les liens du syndicat.

Le 16 juin, la CGT a défendu le 1er mai. Pour Raphaël Foïs, Secrétaire Général de l'UL CGT Annonay, « c'est le seul jour chômé du Code du travail » et l'attaque n'est pas anodine : après les jours fériés visés par Bayrou, c'est maintenant la 5e semaine de congés payés qu'on présente comme une « liberté de choix ». Une continuité des attaques sur nos conquis, dans un climat d'économie de guerre et de montée des idéologies extrêmes que la CGT combat. **Pas un centime, pas une arme, pas une vie pour la guerre.**

COJAC CGT jeunes 07 :

La CGT Jeunes 07 prépare **une rencontre internationaliste avec les Jeunes FGTB,** du 24 au 27 septembre 2026 à **Liège et Bruxelles**. Deux syndicats, une même classe : face à la montée de l'extrême droite, à la précarisation de la jeunesse et à la militarisation des sociétés, il s'agit de **construire des liens durables entre jeunes militant·es, au-delà des frontières.**

IHS-CGT 07 :

L'Assemblée Générale de l'Institut d'Histoire Sociale CGT de l'Ardèche a adopté ses rapports d'activité et d'orientation. Temps fort : la rencontre avec la nouvelle directrice des Archives départementales, en vue **d'une convention de dépôt des archives de l'UD CGT 07.** Un chantier d'inventaire et de récolement[1] sera lancé cet été, ouvert à toutes les bonnes volontés. Le Conseil d'Administration a été reconduit, avec **Sébastien Nicolas** à la présidence, **Jean-Marie Manceau** à la trésorerie, **Léo Genebrier** au secrétariat et **Franck Bernard** au bureau. Pensez à renouveler votre cotisation : c'est elle qui finance recherche, publication et sauvegarde de notre mémoire ouvrière.

1.) récolement : Le récolement est une opération de contrôle de la présence de documents et d'objets dans une collection, telle qu'un dépôt d'archives, une bibliothèque, un centre de documentation ou un musée.

Retour du 54e Congrès Confédéral de Tours

■ Du 1er au 5 juin 2026, la CGT a tenu à Tours son 54e congrès confédéral, réunissant les mandaté·es de toute la confédération aux côtés de 109 syndicalistes internationaux venus de 69 à 71 pays. Un congrès placé sous le signe du rassemblement, de l'internationalisme et du combat contre l'extrême droite.

L'INTERNATIONALISME ET LA LUTTE ANTIFASCISTE AU CŒUR DU CONGRÈS

Dans son rapport d'ouverture, **Sophie Binet** a posé un constat sans détour : **le capitalisme mute, passant d'un capitalisme néolibéral à un capitalisme libertarien** qui veut remplacer le droit par la loi du plus fort. Raréfaction des ressources, mondialisation néolibérale, révolution numérique concentrant le pouvoir entre les mains de la Big Tech : dans ce contexte, **l'extrême droite devient l'alliée objective du capital**, détournant la colère sociale légitime vers les étrangers, les femmes ou les personnes LGBTQIA+. Le message porté à la tribune est sans ambiguïté : **l'extrême droite est la pire ennemie du monde du travail,** et l'antidote, **c'est un syndicalisme CGT** qui rassemble les travailleurs au-delà des origines, des genres et des religions.

Cette bataille s'est incarnée dans le temps fort du **meeting de l'internationale ouvrière contre l'extrême droite,** où de nombreux syndicalistes étrangers sont venus témoigner de la montée des idéologies fascisantes dans leurs pays. Dans son discours de clôture, **Sophie Binet** a salué cette dimension internationale comme l'un des moments les plus marquants du congrès, rappelant que les combats syndicaux ne sont jamais définitivement perdus, même dans les pays autoritaires, et insistant sur **la nécessité de défendre l'État de droit qui protège encore l'action syndicale en démocratie.** Elle a porté l'exigence **d'un internationalisme syndical** assumé **face à** ce qu'elle a nommé une **« internationale fasciste »,** saluant au passage la prise de position de la Confédération syndicale internationale contre **le blocus de Cuba**, le soutien à **la cause palestinienne,** et la perspective d'une grande **conférence syndicale internationale** pour la paix à Paris.

Cet engagement s'est prolongé jusque dans le calendrier de mobilisations annoncé en clôture : **mobilisation européenne contre les politiques de la Commission européenne,** mais aussi un appel clair adressé aux candidat·es à la présidentielle pour une production locale et décarbonée, opposée tant au libre-échange généralisé qu'aux guerres commerciales qui nourrissent les tensions entre peuples.

CE QU'ILS EN ONT DIT

Stéphane, trésorier du syndicat CGT de l'hôpital Sainte-Marie et de l'UL CGT de Privas, vivait son premier congrès confédéral. Il retient parmi les temps forts « **la paix** dans le monde (Palestine, Ukraine, Iran...), **l'internationale syndicale**, avec la présence de nombreux syndicalistes d'autres pays » et **l'égalité hommes-femmes**. Il appelle les syndicats à davantage s'emparer de ces moments : « Chacun peut devenir acteur… chacun devrait devenir acteur !!! »

David Hallier, secrétaire général du syndicat de Cruas (FNME-CGT), souligne que « la présence **de camarades de l'international** a permis d'avoir une ouverture de ces sujets et un recul pertinent et utile pour dynamiser et diversifier nos luttes. » Il retient une CGT qui a montré, à travers les discours de Sophie Binet et l'ensemble des débats, « un visage combatif, moderne et prêt à se remettre en question. »

Raphaël Foïs, Secrétaire Général du syndicat des territoriaux d'Annonay et de l'UL CGT Annonay, participait également pour la première fois en tant que congressiste. Il garde « un bon ressenti global » des débats, tout en souhaitant davantage de temps d'échange sur l'ensemble de la semaine.

L'INTERVENTION DE L'UD CGT 07 : LA FORMATION, UN ENJEU POLITIQUE

À la tribune, **l'UD CGT de l'Ardèche** a porté la voix de ses militant·es sur **la formation syndicale,** dénonçant un fonctionnement administratif d'un autre âge : « On imprime. On scanne. On photocopie. On archive. On envoie par courrier postal à Paris. » Au-delà de la modernisation des outils, l'intervention a posé un enjeu de fond : « Nos formations doivent évoluer aussi vite que le monde du travail évolue, voire plus vite ! » Et de conclure sur une dimension qui résonne avec l'esprit internationaliste du congrès : **« Nos formations doivent redevenir de véritables lieux d'éducation populaire […] Former, c'est donner confiance, donner des outils pour agir, des militants capables de penser, de convaincre et de transformer la société. »**

UN CONGRÈS DU RASSEMBLEMENT

Le bilan d'activité a été **adopté à 82%,** le **document d'orientation à 75%,** et **la nouvelle direction élue avec au moins 80%** des voix. Le congrès a également marqué une décision historique : **l'intégration du cadre commun contre les violences sexistes et sexuelles dans les statuts confédéraux,** dans un congrès comptant pour la première fois en 130 ans autant de femmes que d'hommes. Sophie Binet a clos les débats par un avertissement clair au patronat et au gouvernement : **en cas de nouvelles mesures d'austérité, « l'automne sera très chaud. »**

POUR ALLER PLUS LOIN

L'ensemble des documents et comptes rendus du 54e congrès sont consultables sur le site confédéral : cgt.fr

54ème congrès de la CGT : conclusions et résultats; Discours de clôture du congrès par Sophie Binet; Élection de la nouvelle direction de la CGT; Rapport d'ouverture du 54e congrès par Sophie Binet; Meeting de l'internationale ouvrière contre l'extrême droite; Documents financiers et statutaires; 54e congrès : le rapport d'activité; 54e congrès : projet de document d'orientation.

Vencorex dans toutes les têtes : aux Assises du Made in France, les pistes de la CGT pour lutter contre l'hémorragie industrielle

■ En Ardèche comme partout, la désindustrialisation progresse. Ce que vivent les salarié·es de Vencorex à Pont-de-Claix, ceux de STS Composites à Saint-Désirat le vivent aussi. Nous reproduisons cet article de la Vie Ouvrière parce qu'il dit, à l'échelle nationale, ce que nous vivons ici. Lors des Assises du Made in France à Pont-de-Claix (Isère), organisées par la CGT ce jeudi 26 mars, Vencorex a occupé les esprits et les débats. La veille, le projet de relance Exalia, porté par un entrepreneur et la CGT et soutenu par de nombreux acteurs dont l'État, a été retoqué par le tribunal de commerce.

« *Nous pensions aujourd'hui fêter une décision emblématique, à savoir la reprise du site de Vencorex un an et demi après sa fermeture et le redémarrage du site industriel. Malheureusement, le tribunal de commerce en a décidé autrement* », réagit Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT. Ce jeudi 26 mars à Pont-de-Claix, **la nouvelle du rejet du projet de relance** Exalia (Vencorex) par le tribunal, parvenue la veille, n'a pas arrangé le froid glacial qui règne dans le complexe sportif de la commune où se déroulent les Assises du Made in France. […]

En avril dernier, le tribunal des activités économiques de Lyon (ex-tribunal de commerce) avait validé sa reprise par un concurrent chinois qui ne conservait que 54 emplois sur 450, rejetant ainsi le projet de reprise en société coopérative porté par les salariés. Depuis, une nouvelle offre de relance « Exalia » a été mise sur pied et portée par un entrepreneur et par d'anciens salariés. […] Celui-ci a préféré une cession à un ferrailleur, qui propose de démanteler les infrastructures du site.

La CGT demande une commission d'enquête

« *Ce n'est pas possible que, pour des raisons qui échappent à tout le monde, le tribunal de commerce décide d'envoyer cette plateforme chimique à la casse* », commente Sophie Binet. […] « *Ce projet avait tout pour être accepté par le tribunal. On ne peut pas se satisfaire de cette solution, que comptez-vous faire ?* », l'interpelle Séverine Dejoux, ex-élue CGT de Vencorex et porteuse du projet Exalia. « *J'aurais préféré venir avec une autre décision du tribunal. Aujourd'hui, la décision est ce qu'elle est. Je mettrai tout le monde autour de la table vendredi prochain, pour voir comment intégrer Exalia au projet* », a répondu le ministre. La CGT a, elle, à **nouveau plaidé** auprès du ministre sa demande de nationalisation de l'entreprise. Elle a également demandé une commission d'enquête sur la gestion du dossier Vencorex et a indiqué se mobiliser pour demander au Procureur de faire appel de la décision du tribunal des activités économiques de Lyon. Ce dossier fait écho à une autre revendication portée par la CGT : ménager aux travailleurs et à leurs représentants une place au sein des tribunaux de commerce, dont le fonctionnement **ne repose que sur des juges patronaux.**

Une plus grande mobilisation de l'État

Le dossier Vencorex a donné un éclairage concret au constat posé par la CGT, qui a recensé en deux ans (entre septembre 2023 et ce mois de mars) 546 plans de licenciements touchant plus de 400 sites industriels. […] Didier Chaix, délégué syndical de Kem One, alerte sur le désengagement du fonds Apollo, qui détient l'entreprise et qui souhaite la céder. « *Cette financiarisation de l'industrie conduit à la captation des profits. Aujourd'hui, les fonds se substituent aux banques, ils sont uniquement là pour financer l'entreprise ! En cinq ans, rien n'a été investi dans Kem One. Nous avons besoin d'un repreneur qui a une vision sur le long terme* », témoigne-t-il.

À l'image de Vencorex, la CGT porte la demande d'un plus fort engagement de l'État, notamment via des nationalisations. Mais, faute d'être entendus, des salariés essaient de se réapproprier des moyens de production. Dans le Rhône, des salariés de Sippex, qui produit des poches à perfusion, viennent de déposer une offre de reprise en coopérative qui permettrait de sauver 36 des 43 emplois. […]

« L'usine est encore debout »

L'heure est aussi aux témoignages de projets portés par la CGT, qui contribuent à lutter contre la désindustrialisation. À l'image du récit de Cyril Briffault qui a participé à la lutte pour sauver l'usine papetière de la Chapelle Darblay, en Seine Maritime. Grâce à leur mobilisation, les salariés ont obtenu la préemption du site par la Métropole de Rouen Normandie pour garantir sa vocation papetière. L'usine redémarrera d'ici 2028 avec la production de papier ondulé d'emballage à partir de carton recyclé et va créer 170 emplois. « *Au départ, on devait être rasés, on a rencontré beaucoup de freins mais on ne s'est pas laissé abattre. L'usine est encore debout et la Chapelle Darblay vivra* ! », s'enthousiasme Cyril Briffault. […]

À l'issue de la journée, Sophie Binet et Sébastien Martin s'accordent sur le constat : il faut lutter contre l'hémorragie industrielle. […]

Article publié le 7 mars 2026 dans la Vie Ouvrière
https://nvo.fr/vencorex-dans-toutes-les-tetes-aux-assises-du-made-in-france-les-pistes-de-la-cgt-pour-lutter-contre-lhemorragie-industrielle/

LECTURES

LE VIVANT SE DÉFEND

Documentaire de l'ardéchois **Vincent Verzat,** est une œuvre poignante qui explore **les luttes écologiques en France**. Entre militantisme et observation naturaliste, il propose une quête de sens face à la destruction de la nature.

D'une durée de **90 minutes**, le film retrace le parcours de **Vincent Verzat,** qui documente depuis une dizaine d'années les mobilisations écologiques. Il s'agit d'un récit personnel et sensible, cherchant à trouver un équilibre entre le combat pour la protection du vivant et la contemplation de sa beauté.

Le réalisateur aborde **des luttes variées :** les forêts du plateau de Millevaches, les méga-bassines du Poitou, ou encore les cerfs du Vercors. À travers ces exemples, il met en lumière les liens profonds entre la faune sauvage et les luttes menées pour préserver ses habitats.

Les critiques saluent un film capable de toucher le spectateur. Il est décrit comme un témoignage de son époque, oscillant entre contemplation et action, et parvient à saisir **l'urgence des enjeux écologiques actuels.** L'œuvre est également présentée comme une ode à une « sobriété heureuse », invitant à réfléchir à notre rapport à la nature et à l'environnement.

« Le vivant qui se défend » est ainsi plus qu'un simple documentaire : c'est un appel à la prise de conscience et à l'action face aux enjeux environnementaux. En combinant engagement militant et approche naturaliste, Vincent Verzat propose une œuvre qui résonne fortement avec les préoccupations contemporaines liées à la dégradation du vivant.

Ce film est recommandé à toutes celles et ceux qui s'intéressent à l'écologie et à la préservation de la nature.

QUAND LE MONDE DORT

Dans le numéro 34 de **la *Gazette des retraités*,** j'ai évoqué Francesca Albanese, rapporteuse spéciale de l'ONU pour **les Territoires palestiniens occupés**.

Le 9 juillet 2025, **elle a été sanctionnée par les États-Unis**. Le Département du Trésor l'a inscrite sur la liste des « ressortissants spécialement désignés ». Concrètement, cette mesure interdit à tout citoyen ou entreprise états-unienne d'entretenir le moindre lien financier avec elle.

Son « crime » ? Avoir collaboré avec la Cour pénale internationale dans le cadre de ses fonctions pour l'ONU. En réalité, les autorités américaines lui reprochent surtout **d'avoir dénoncé les violations des droits humains commises par Israël contre les Palestiniens.**

Francesca Albanese est actuellement la 8e rapporteuse spéciale des Nations Unies sur **la situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967.** Son mandat est *pro bono* et consiste à examiner les violations des droits humains commises dans ce contexte.

Pour accomplir ce travail, elle a vécu plusieurs années à Jérusalem avec sa famille, où elle a mené de nombreuses rencontres et enquêtes. C'est le fil conducteur de son ouvrage ***Quand le monde dort.***

À travers **dix récits et dix rencontres**, elle explore différentes réalités de **la Palestine occupée :** l'enfance sous occupation avec Hind, les conséquences quotidiennes de la situation avec Abu Hassan, ou encore la vie à Jérusalem avec George. Elle donne ainsi à voir une réalité souvent éloignée des représentations médiatiques dominantes.

Juriste et chercheuse, régulièrement accusée d'antisémitisme, elle s'appuie sur le droit international pour **clarifier des notions telles que l'antisémitisme, l'apartheid ou le génocide.**

En conclusion, Francesca Albanese rappelle que : *« Lorsque le monde s'endort, c'est à nous, peuples de le réveiller. Et aujourd'hui plus que jamais, le monde a besoin de cet éveil. »*

Une lecture essentielle pour qui souhaite comprendre **la situation en Palestine et le conflit israélo-palestinien au Proche-Orient.**

Loïc Saint-Jalmes

Livre : Francesca Albanese - Quand le monde dort / Récits, voix et blessures de la Palestine
Traduit par Simonetta Greggio
Mémoire d'encrier
ISBN 978-89872-064-2

***Pro bono* :** travail réalisé à titre gracieux par un professionnel au service d'une population défavorisée.

IHS-CGT 07 : Les débuts du réseau téléphonique dans la région de Privas

■ Les communes de Flaviac, Saint-Julien-en-Saint-Alban, Le Pouzin, Chomérac, Les Ollières, Saint-Sauveur de Montagut, Saint-Fortunat, Marcols, bénéficiaient du téléphone entre 1901 et 1903. Après leur refus initial, les communes de Saint-Pierreville, Le Cheylard et Saint-Martin-de-Valamas rattrapaient leur retard respectivement en 1904, 1905, 1906.

Les positions exprimées par les conseils municipaux dans la vallée de l'Eyrieux mettent en évidence deux tendances : les modernistes et les ruraux. Plusieurs facteurs vont contribuer à expliques ces différences. En effet, les besoins en téléphonie n'ont pas la même acuité dans les communes prioritairement agricoles et les communes reposant davantage sur **une activité industrielle**. Pour exemple, les mouliniers réclament un moyen de communication rapide afin d'avoir la capacité d'échanger rapidement avec leurs donneurs d'ordre lyonnais. Mais les clivages politiques de l'époque entre droite et gauche, républicains et conservateurs, communes à majorité protestante ou catholique, jouent également un grand rôle. La succession de lois laïques (sur l'enseignement, l'interdiction des congrégations enseignantes, la séparation des églises et de l'état, …..) exacerbent les divergences traditionnelles. Dans ce contexte, le progrès proposé par le clan adverse est souvent, par principe, refusé. Néanmoins **dans les régions des Boutières**, la diffusion du téléphone se réalisera relativement rapidement. **Ainsi en 1914**, les communes de Dornas, Mariac, Saint-Christol, Albon, Gluiras, Saint-Julien-du-Gua, Saint-Michel-de-Chabrillanoux, Dunières sont raccordées et l'installation à Saint-Julien-Boutières se fera peu de temps après.

En 1902, le long du Rhône, La Voulte et Saint-Laurent-du-Pape sont reliées, suivies rapidement de Charmes, Soyons et Saint Georges les Bains dont le financement sera pris en charge par le docteur Chalvet en 1906. **En 1907,** seront reliées au réseau les communes de Beauchastel et Saint-Cierge-la-Serre, commun e pour laquelle la prise en charge sera faire par la société des mines de l'Eyrieux.

Au sud, la ligne Privas/Le Teil/Viviers/Bourg-Saint-Andéol/Saint-Marcel-d'Ardèche est opérationnelle en 1902.

À Cruas, les Lafarge se substituent à la commune, en difficulté financière, pour effectuer l'avance de 7.500 Fr. nécessaire à l'installation. À deux pas de Cruas, La commune de Rochemaure donne la priorité à la construction d'un pont bascule pour le pesage des voitures de fourrages, bois, betteraves à sucre, pommes de terre et autres sur le téléphone.

En 1911, la non-réponse de Meysse bloque le raccordement de Saint-Vincent de Barrès alors que les deux Saint-Martin (l'inférieur et le supérieur) sont déjà raccordés…. La même année, une ligne, traversant le Coiron pour rejoindre Darbres par Freyssenet et Saint-Jean-le-Centenier, est équipée à partir de Villeneuve-de-Berg.

Commune de Paris : étude sur les communards condamnés nés en Ardèche

■ Au mois de mai 2025, l'IHS Ardèche a reçu une demande d'un groupe de travail sur la Commune de Paris.

« *Le but de l'étude est la comparaison de lignes de vie familiales et socio-professionnelles d'un échantillon de 5 800 communards condamnés pour tenter d'en dégager les éléments communs et les disparités.* » Il s'agissait de trouver les parents, frères et sœurs, conjoints et enfants d'une liste de personnes **nées en Ardèche et condamnées suite à la Commune de Paris,** mais aussi la date et le lieux de leur décès.

Ayant déjà fait de la recherche généalogique, je me suis proposé pour cette tâche.

Et j'ai donc côtoyé la vie de ces communards, nés en Ardèche, se trouvant pris dans les mailles de l'Histoire, pour se retrouver condamnés par un pouvoir sanglant. Ces Balandraud, Bougnard, Clair, Crouzet (x2), Dumas, Durand, Gilles, Guigal, Jourdan, Largier, Martin, Ménétrieux, Menu, Moulin, Ribeyre, Sarzier, Teyssier et Vinson, **qui étaient-ils ? Que faisaient-ils ?** Mégissier, tailleur (de pierre ou d'habits), menuisier, maréchal-ferrant, canonnier, maçon, marchand quatre saisons, journalier, cordonnier, homme de peine … cela raconte le quotidien de ces travailleurs. **D'où étaient-ils issus ?** 5 d'Annonay, 1 de Roiffieux, cette zone fournit le plus gros contingent de nos communards. **Étaient-ils déjà politisés ou regroupés en corporation ?** Ensuite Le Cheylard, Gluiras, Saint-Fortunat-sur-l'Eyrieux, Saint-Michel-de-Chabrillanoux, une autre zone dont proviennent 4 personnes.

Et les condamnations ? Déjà le motif : « *Avoir, dans un mouvement insurrectionnel porté des armes apparentes.* » est le plus courant, ou «*Avoir dans un mouvement insurrectionnel revêtu un uniforme militaire.* », ceux-ci seront emprisonnés en France, à Belle-Île ou à l'île de Ré. Pour d'autres, dont les accusations sont plus graves « *attentat* » ou « *séquestration* », ce sera la déportation vers la Nouvelle-Calédonie.

Ces données recueillies vont fournir des réponses à des chercheurs, dans un fichier d'accès libre et gratuit. Mais je me rends compte que cela ouvre également bien d'autres questions : pourquoi sont-ils « montés » à Paris ? Quand ? Y avaient-ils des connaissances déjà installées ? Quelles traces ont-ils laissés pour leur descendance ?

Vous êtes adhérent CGT ?
Vous êtes protégé.

Résolument ancrés dans le secteur de l'économie sociale, nous démontrons qu'il est possible de conjuguer efficacité économique, solidarité et création de valeur sociale. Depuis 40 ans, des contrats Macif protègent les adhérents et militants CGT à jour de leurs cotisations lors de leurs activités syndicales et professionnelles.
Dès votre adhésion, vous êtes protégé dans le cadre de votre activité syndicale.

Vous êtes garanti en cas d'accident survenu dans le cadre des activités et missions confiées par la confédération ou l'une de ses structures suite à :

- des dommages corporels dus à un accident garanti (perte de salaire [1], invalidité [2], incapacité permanente [3], décès)
- la mise en cause de votre responsabilité civile ; si vous occasionnez des dommages corporels, matériels ou immatériels à un tiers, la Macif indemnise la victime des dommages subis.

La Macif et la CGT sont partenaires pour soutenir votre engagement. C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour sécuriser votre action militante.

Pour en savoir plus, scannez ce QR Code

Les garanties citées sont accordées dans les conditions et limites fixées aux contrats souscrits.
(1) En cas d'arrêt de travail de plus de 15 jours.
(2) Taux d'invalidité supérieur ou égal à 5% retenu par le médecin expert.
(3) Incapacité permanente à partir de 66%.
Crédit photo : Svitlanahulko85 / Panther Media / GraphicObsession.
MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.